

MODIFICATION DU REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ AU CNAS

L'an deux mil vingt-six le 22 juillet, le Conseil communautaire dûment convoqué le quinze juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, COLEUR Amandine, DUCHOSAL Sylviane, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à M. Pierre OUGIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Benoit RICHERMOZ), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI)
MM. PELLICIER Alexandre (donne pouvoir à M. Hervé CHENU), SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 5
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 28 juillet 2026 au 28 septembre 2026

M. Le Président rappelle au conseil communautaire que par délibération n°2026-062 en date du 29 avril 2026, Monsieur Lucien SPIGARELLI a été désigné représentant au sein du CNAS.

Suite à la démission de Monsieur Lucien SPIGARELLI de sa fonction de représentant de la Communauté de communes Les Versants d'Aime au sein du CNAS, il convient de procéder à son remplacement.

Le Président procède donc à l'appel des candidatures :

- Rachèle MONTMAYEUR

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, après accord unanime des membres du conseil communautaire, la désignation du représentant se déroule à main levée.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la candidature du membre du conseil communautaire suivant :

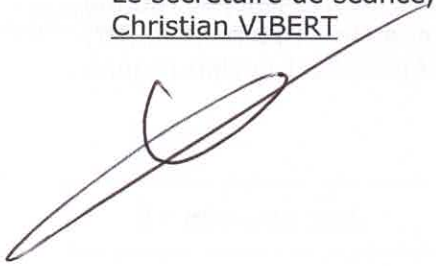
- Rachèle MONTMAYEUR

DÉSIGNE Rachèle MONTMAYEUR, en qualité de déléguée élu pour représenter la Communauté de communes Les Versants d'Aime au sein du CNAS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 22 JUILLET 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Rémy COUNIL

